
Adresse de la société populaire de Chaumont-Oise (Oise), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chaumont-Oise (Oise), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 95-96;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21223_t1_0095_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

meilleures ne sont pas celles que l'on craint mais celles que l'on aime.

THIBAUT, *président*, MICHEL,
MARTINE, SUILLIE, *secrétaires*.

d

[*Les administrateurs composant le conseil général du district de Montagne-sur-Aisne à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (57)

Représentans,

Vous avez été accablés d'une foule d'adresses qui toutes semblaient jettées dans le meme moule et vous annonçaient que l'aristocratie levait partout une tete altièrè et menaçante. Nous avons porté nos regards sur l'étendue de notre district et partout nous y avons vu les patriotes plus sereins et plus tranquilles depuis la chute des triumvirs, depuis que vous etes enfin decidés a faire prevaloir la sagesse et la justice.

Oui, citoyens la terreur est l'ame des despotes. L'exacte justice suffit seule pour faire plier le crime en meme tems qu'elle porte la sécurité dans l'ame de l'innocence. Ce n'est point la ce que vous disent des homes atroces et sanguinaires, des ambitieux couverts de crimes qui ne peuvent asseoir leur domination que sur un peuple tremblant et avili. Mais c'est ce que vous disent, des citoyens desinteressés qui adorent leur patrie et n'aiment la révolution que parce qu'elle doit faire le bonheur de la france et la gloire de l'univers. Ne vous laissez point ébranler par les cris de l'ambition et de l'intrigue. Garantissez la liberté de la presse et tous les traitres seront demasqués et vous aurez fondé la première République du monde.

FARCY, LEGE *et trois autres signatures illisibles*.

e

[*Le conseil général de la commune de Villeneuve-les-Genêts à la Convention nationale, le 14 vendémiaire an III*] (58)

Citoyens représentants du Peuples,

Notre commune aussi se flatte d'être seulement attachée à la représentation nationale. Nous ne reconnissons pas d'autre centre d'autorité que la Convention. Les individus isolés ne sont rien pour nous, qu'autant qu'ils sont parties intégrantes et saines de la Montagne, de la Convention qui est tout pour nous.

Montagne admirable, c'est de ton sommet que le bon citoyen contemple avec enthousiasme

la liberté planant sur la France entière et qu'il entrevoit avec sensibilité son regne prochain sur les nations esclaves. Mais avant que ce beau jour luise sur l'univers, ne cesse de comprimer les têtes orgueilleuses, les coeurs égoïstes. Apprends au monde par la facilité des victoires que la verité seule est invincible; montre aux peuples étonnés que le regne de la liberté est le triomphe de l'innocence et le supplice du crime. Que la glorieuse et immortelle epoque des 9 et 10 thermidor eternellement burinée, soit le code pénal qui jugera désormais les fourbes et les intrigans.

Fondateurs de la République, recevés nos applaudissements pour l'énergique courage qui démasqua, terrassa et punit le vandale Robespierre et sa secte cannibale : Recevés l'expression de notre reconnaissance pour les loix sages qui tôt ou tard releveront l'indigent de l'état de misère et d'abjection ou le plongeront les nombreux genres de despotisme de la vieille France, pour toutes les loix qui protegent la veritable propriété et qui garantissent les personnes de l'arbitraire.

Restés unis, restés à votre poste et consolidés votre immortel ouvrage.

Vive la République Démocratique une et indivisible. Vive la Convention nationale. Aux généreux parisiens qui font sentinelle autour de la Montagne, Salut. Guerre aux monstres qu'on appelle Anglais et a tous les ennemis de la République française.

A Villeneuve-les-Genets, quartidi 14 vendémiaire 3^e année Républicaine.

Les citoyens de la commune de Villeneuve-les-Genêts.

GUERIN, BROQUET, COUTAU, CERGERI,
GODEAU, BONO, CORDE, BERNARD, DIOVANT
et trois autres signatures illisibles.

19

Les citoyens composant la société populaire de Chaumont-Oise [Oise], témoignent leur indignation sur l'attentat commis sur la personne du représentant Tallien; ils jurent une haine éternelle aux usurpateurs des droits du peuple, invitent la Convention à maintenir le gouvernement révolutionnaire et à se souvenir que c'est à elle seule que le peuple français a confié ses intérêts.

Mention honorable, insertion au bulletin (59).

[*La société populaire de Chaumont-Oise à la Convention nationale, le 3 vendémiaire an III*] (60)

(57) C 325, pl. 1385, p. 13. *Bull.*, 8 brum. (suppl.); *Ann. Patr.*, n° 669.

(58) C 325, pl. 1385, p. 12.

(59) P.-V., XLVIII, 63.

(60) C 325, pl. 1404, p. 15.

Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort.

Citoyens représentans

L'assassinat de Tallien, en reveillant toute notre indignation contre les infernales manoeuvres des factieux *Robespierristes*, a fixé nos plus vives sollicitudes sur la situation de la représentation nationale. Jusques à quand donc la République, sauvée encore une fois par votre courage, du plus grand des périls, verra-t-elle les intrigues, les conspirations et les assassinats s'organiser dans son sein, pour y perpétuer l'anarchie, le brigandage et la tyrannie dont le trop juste supplice du dernier triumvirat devait épouvanter et anéantir tous les apôtres?

Jusques à quand la furie des factions secouera-t-elle donc ses torches pour égarer les meilleurs citoyens, sur les plus grands intérêts de la nation, pour les aliéner de la Représentation nationale, ce faisceau cher et sacré, qui doit sans cesse réunir et rallier tous les français dans le saint amour de la Patrie?

Jusques à quand enfin la gloire et les fatigues de nos phalanges républicaines auront-elles à s'indigner de voir l'intérieur en proie aux divisions excitées par les ennemis [*illisible*] des loix?

Comprimez, dignes Représentans, par toute l'énergie dont vous êtes capables, comprimez par de vigoureux décrets et en maintenant le gouvernement révolutionnaire l'audace des factieux, des hommes de sang et des ambitieux, dont le salut et la fortune n'existent que dans le regne de la terreur, qu'ils avaient si bien organisé, et que vous avez si sagement détruit.

Si cette poignée de monstres osait encore élever quelques nuages autour de vous, souvenez vous que nous sommes là, que tous les vrais français sont debout, et que si votre devoir est de travailler à leur bonheur, ils n'oublieront jamais que le leur est d'exterminer toutes les puissances batardes et usurpatrices des droits et des pouvoirs que le Peuple n'a confié qu'à vous seuls.

Vive la République, Vive la Convention! et périssent à jamais tous les factieux, tous les dominateurs.

Suivent 50 signatures.

20

Les citoyens composant la société populaire de Montauban [Lot] expriment les sentimens qu'ils ont éprouvés à la lecture du rapport sur la situation politique de la France; ils invitent la Convention à maintenir le gouvernement révolutionnaire.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin (61).

[*La société populaire de Montauban, à la Convention nationale, le 15 vendémiaire an III*] (62)

(61) P.-V., XLVIII, 63.

(62) C 325, pl. 1404, p. 16.

Représentans,

Comme après un éclat de tonnerre, le ciel devenu plus pur et plus serein, rend le calme et la joie au cultivateur épouvanté, ainsi après avoir écrasé de la foudre populaire toutes les factions liberticides, après avoir dégagé nos ames oppressées, sous le joug avilissant de la tyrannie triumvirale, assis fîcément sur le rocher immuable de la liberté, vous versez dans le coeur de tous les bons français le beaume de la consolation et de l'espérance : tels sont les sentimens que nous avons éprouvés en lisant le rapport qui vous a été fait par Robert Lindet au nom des comités de Législation, de Sureté Générale, et de Salut Public réunis, sur la situation politique de la France et dont après une seconde lecture, nous avons délibéré dans notre séance d'hier l'impression en nombre suffisant d'exemplaires pour en être distribué à tous les membres de la société et aux citoyennes des tribunes.

Toujours fidèles au serment que nous avons fait de ne jamais nous séparer de la Convention, nous ne croyons pas pouvoir lui donner une plus forte preuve de nôtre attachement, qu'en propageant des principes qu'elle vient de consacrer avec éclat et qui seuls, suivant nous, peuvent assurer la gloire et le bonheur de la République française.

Continuez Législateurs, que les arts protégés, honorés par vous, que l'instruction mise constamment à l'ordre du jour, en éclairant les François sur leurs droits et sur leurs devoirs, les conduisent à cette splendeur, à cette prospérité dont leurs efforts soutenus depuis cinq ans les ont rendus dignes et qu'ils leur fassent oublier, s'il est possible, ce régime barbare sous lequel ils ont été trôp longtems avilis, que le Gouvernement Révolutionnaire, indispensable au succès d'une si haute entreprise soit toujours la terreur des méchans, sans épouvanter le citoyen vertueux, que banissant toutes les passions de votre enceinte, votre union rapproche tous les partis bien intentionnés, que les élémens combinés de la morale, de la justice et de la raison, naissent des lois si bonnes qu'aucun citoyen ne soit tenté de les enfreindre et que nos ennemis tant intérieurs qu'extérieurs s'effraient encore plus de nôtre sagesse et de nos vertus que de la force de nos armées.

Vôs gardes avancées, sentinelles infatigables de la Révolution vous entoureront sans cesse : elles vous seconderont en éclairant les ignorans, en encourageant les faibles, en démasquant les hypocrites et en pulvérisant, sans pitié, les fédéralistes, les aristocrates, les tyrans et tous ceux enfin qui par des manoeuvres liberticides tenteraient d'arrêter le cours de vos Glorieux Travaux.

GAUTIER, employé civil des classes au quartier de Montauban, président de la société, Julien BREHIER, secrétaire et 286 signatures dont celles d'un instituteur, de trois juges de paix, d'un officier de santé et d'un agent de la navigation intérieure dans les départemens de la Haute-Garonne et du Lot.